Lyon (69) : commandant de police agressé devant un lycée, l’accusé échappe à la prison ferme

11/11/2026 à 11h06



11/11/2026

Un des mis en cause dans l’agression d’un commandant de police devant le lycée Lumière, dans le 8e arrondissement de Lyon, a été condamné à 18 mois de prison, dont dix mois ferme à exécuter sous bracelet électronique, selon la direction interdépartementale de la police nationale du Rhône, citée par *LyonMag* le 10 novembre.

Le fonctionnaire avait été plaqué au sol lors des violences du 6 novembre, en marge d’une mobilisation lycéenne marquée par des tirs de mortiers d’artifice. Cette condamnation concerne un mis en cause et ne vaut pas décision pour les autres suspects.

Source : LyonMag, Alexis Alouache, 10 novembre 2026 à 18 h 13 ; Le Progrès, 10 novembre 2026.

Deux suspects ont été déférés dimanche 8 novembre après

l’agression d’un commandant de police survenue près du lycée Lumière, dans le 8e arrondissement de Lyon.

Selon Frontières, qui cite CNews et le ministère public, le fonctionnaire de police a subi des violences et s’est vu prescrire **trois jours d’incapacité totale de travail (ITT)**.

Les deux suspects ont été présentés au parquet. **Une comparution immédiate était envisagée**, selon les informations relayées par le média.

À ce stade, leur éventuelle responsabilité pénale doit être appréciée par la justice.

Source : Frontières, 8 novembre 2026, d’après CNews et le ministère public.